

Séance du 24/04/2026

L'an deux mil vingt-six, le 24 du mois d'avril à vingt heures, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances à la salle Phénix, les membres du Conseil municipal de la Commune de Moissannes, sous la présidence de Madame AUBERGER Mare-Sophie, Maire de Moissannes, dûment convoqués le 8 Avril 2026.

Présents : Madame AUBERGER Marie-Sophie, Monsieur TALABOT Dominique, Monsieur DORLIAT Guillaume, Monsieur BARRA Pierre-Yves Madame PIARROUX Audrey, Madame BARRAUD Samantha, Monsieur TEXONNIERE Yann, Monsieur JACQUOT Alexis, Madame JANDAUD Véronique, Madame MENUDIER Isabelle et Madame DEVARD Ghyslaine.

Absents :

Procurations :

Le secrétariat a été assuré par : Madame PIARROUX Audrey

Nombre de Membres en exercice :	11
Nombre de Membres présents :	11
Nombre de suffrages exprimés :	11
Votes Pour :	11
Votes Contre :	0
Abstention :	0

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le Budget Primitif 2026 pour le Budget Principal qui se présente comme suit :

- Un montant de 784 323.40 € à la section de fonctionnement
- Un montant de 283 902.03 € à la section d'investissement

REÇU EN PREFECTURE

le 30/04/2026

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

DECIDE

D'approuver le vote du budget principal 2026.

Fait et délibéré en séance

Le 24/04/2026

Le Maire



La secrétaire de séance :



Publiée le : 28/04/2026